

## INDIGO Montargis : "1 million" page centrale pour ne pas vider le centre-ville ???

### LIGNE EDITORIALE

L'association Engagement Citoyen pour le Montargois (ECM) a pour objectif de s'emparer des questions d'actualité politique locale, au sens de tout ce qui règle notre vie ensemble sur l'agglomération montargoise. Et ce, de manière indépendante de tout parti politique, en faisant se rencontrer des personnes de sensibilités politiques parfois différentes.

Dans quel but ? Pour se former et comprendre, pour informer les citoyens et peser dans les décisions, pour réfléchir ensemble et chercher des voies de consensus, pour relayer des propositions auprès des élus...

C'est dans cet esprit que ce journal est né. Il a pour objectif de (re)lancer le débat sur des sujets qui ne nous semblent pas assez approfondis, en permettant un focus sur les actions ou propositions de citoyens engagés.

Il diffusera également certaines prises de position des élus « Citoyens du Montargois » soutenus par l'association aux élections municipales de 2014.

Nous espérons aussi pouvoir y donner la parole à d'autres associations, et donner envie à toujours plus de citoyens de s'engager !

N'hésitez pas à nous contacter.

journal@montargois.fr

GRATUIT

Ce journal est financé exclusivement par des dons

UN JOURNAL  
100% POLITIQUE  
LOCALE

À PARTAGER

Une fois lu, ne jetez pas ce journal, partagez le avec votre voisin par exemple ...

CA TOURNE AU  
CONSEIL  
MUNICIPAL DE  
MONTARGIS

Nos Elus

Suite au roulement envisagé parmi les colistiers "Citoyens du Montargois", en début d'année, Christian VILAIN avait laissé sa place pour qu'un suivant sur la liste puisse découvrir de plus près le conseil municipal et le fonctionnement des commissions. C'était Edouard WEBER qui avait accepté de le remplacer. Dernièrement, Alphonse Proffit a également laissé sa place et c'est Olivier Masson qui le remplace.

## Intervention de Lise GABRIELLE Élection du nouveau maire de Montargis

Parole à nos élus de Montargis

Avant tout, nous tenions à reconnaître votre engagement, M. Door, au service de la commune, même si nous n'avons pas été d'accord sur certains projets ou sur la manière de les conduire. Lors de votre allocution de mars 2014, vous aviez insisté sur la « transparence » que vous disiez régner sur le fonctionnement de la commune. Si nous avons noté des prises en compte de nos remarques, nous tenons tout de même à soumettre à votre successeur(e) quelques « points noirs » qui entachent selon nous le fonctionnement démocratique de ce conseil municipal.

Tout d'abord quelques manquements au respect du règlement intérieur : rappelons que d'après l'article 27, toute délibération doit être vue en commission avant, ce qui n'est pas tout le temps le cas ; et nous soulignons encore une fois que la commission « affaires sociales- ressources humaines » pourtant instituée par le conseil municipal du 03 avril 2014 ne s'est jamais réunie depuis le début du mandat !!!

Ensuite, l'information des conseillers municipaux est trop souvent succincte, voire absente : en particulier sur les autorisations à signer des marchés. Vous avez par exemple fait voter l'autorisation de signer un marché pour l'entretien de la ville sans avoir informé ni le conseil municipal ni aucune commission du montant estimé du marché et des besoins de la ville ! Un marché pourtant de 12 M€... Un déni d'information de l'opposition comme de la majorité, qui au passage fragilisait la validité de signature du marché. Sans parler des délibérations concernant des règlements des conventions, etc... pour lesquelles nous devons réclamer les textes, car non annexés aux documents de commission ou de conseil.



Enfin, il manque encore une dizaine de comptes-rendus de séances de conseil municipal, ce qui ne facilite pas le travail d'argumentation et de suivi des projets...

Concernant l'élection de ce soir, la jurisprudence donne la possibilité de voter pour un conseiller municipal qui ne s'est pas forcément porté candidat et la possibilité pour ce conseiller de se maintenir à un éventuel second tour. Nous avons donc abordé cette élection avec un esprit ouvert, en comparant les actions et les projets portés par les uns ou par les autres à notre programme de 2014, que nous avons établi au fil de réunions participatives. Si dans l'action de la majorité nous avons reconnu des convergences (construction de la cantine Paul Langevin, lancement des Instants jeunes, signature de la charte Restau responsable par exemple), il reste toutefois pour nous encore beaucoup à faire par exemple :  
- Sur la formation/l'insertion des jeunes  
- Sur le stationnement, plan de circulation et organisation des circulations douces  
- Sur l'accueil de nouveaux professionnels de santé (depuis cette année il n'y a plus de pédiatre en ville par exemple)  
- Sur la participation des habitants aux travaux et aux projets  
- Et comme je l'ai dit sur le fonctionnement interne du conseil municipal.

Par attachement aux projets et aux valeurs qui ont construit notre liste en 2014, je propose donc ma candidature à l'élection de ce soir.

Ne doutant pas cependant de l'issue du scrutin, nous aimerions entendre, pour l'exercice de la démocratie, le candidat de la majorité sur le projet qu'il souhaite conduire pour les deux ans à venir et les raisons qui ont conduit votre groupe à proposer ce candidat.

La majorité n'a pas répondu aux questions et aux remarques de Mme Gabrielle.

Le vote a été lancé et Mr Digeon a été élu avec 25 voix, 3 voix pour Mme Gabrielle et 1 abstention, 3 personnes n'ont pas pris part au vote.

REJOIGNEZ-NOUS

Tous les  
2<sup>ème</sup> lundi du mois  
à 20h30

Hôtel de France

54 Place de la République,  
45200 Montargis

Depuis 2014 à Montargis il manque 14 Procès Verbaux sur 30 conseils.

Voici la liste des PV inexistantes :

3 avril 2014  
27 octobre 2014  
19 décembre 2014  
22 juin 2015  
30 novembre 2015  
14 décembre 2015  
1er janvier 2016  
21 mars 2016  
6 juillet 2016  
19 décembre 2016  
13 février 2017  
27 mars 2017  
12 avril 2018  
14 mai 2018

# MONTARGIS & STATIONNEMENT

Le 19 décembre 2017, le conseil municipal de Montargis a validé la signature d'un avenant pour confier la gestion des Forfaits Post Stationnement (FPS) à la société Indigo. Les chiffres du premier trimestre permettent de dresser un premier bilan très mitigé.



un article de :

José MOREAU

## Augmentations des tarifs

Au premier trimestre, un document d'Indigo confirme que les recettes ont augmenté de plus de 22%. Le ticket moyen passe de 67 à 81 centimes. Cette augmentation est liée uniquement au changement de tarif lié aux nouveaux horodateurs où vous enregistrez votre immatriculation. Souvenez-vous, avant, 10cts donnaient 30 minutes de stationnement à chaque fois que vous preniez un ticket. Depuis le 1er janvier 2018 ceci n'est valable qu'une fois dans la journée par véhicule...

Avec ces nouveaux tarifs et seulement 2% de tickets en plus, la hausse de recette enregistrée sur le premier trimestre est de 22%. Ces nouveaux tarifs peuvent représenter jusqu'à 18 000€ de chiffre d'affaires en plus pour Indigo par trimestre.

Bon à savoir : c'est le conseil municipal qui fixe les tarifs de stationnement.

A notre connaissance, cette augmentation de tarif a été accordée sans aucune contrepartie de la part d'Indigo pour la ville ou pour les usagers.

## FREQUENTATION EN BAISSÉ

Les chiffres mis en avant par Indigo sont une progression du nombre de ventes de ticket, qui passent de 118 967 à 120 903. Soit une légère augmentation de seulement 1,5 %.

Le taux de respect (personnes qui payent le parc-mètre) passe de 47% à 74%. Que signifient ces chiffres ? Peut-être que la peur d'être verbalisé incite à ne plus venir stationner en centre-ville.

Le taux d'occupation, qui représente l'utilisation des places de parking, est passé de 75% à 53%. Ce sera une catastrophe pour les commerçants si cela continue puisque cela signifie que les usagers viennent de moins en moins dans notre cœur de ville.

### QUID DES COMMERÇANTS EN COLÈRE ?

Les grandes surfaces l'ont bien compris, le chiffre d'affaires dépend du nombre de places de stationnement devant leur magasin. C'est pour cela qu'elles ont construit des parkings immenses et gratuits devant leur commerce.

En centre-ville, nous avons constaté des mouvements spontanés de commerçants en colère qui se plaignent de la fréquentation du centre-ville. Avec un taux d'occupation de la voirie qui a chuté de presque 1/3, nous ne pouvons que comprendre leurs inquiétudes et mécontentements.

### Comment améliorer le stationnement en centre-ville ?

Des pistes sont à explorer comme :

- Arriver à augmenter la fréquentation des deux parkings souterrains.
- Mettre au même prix le stationnement en surface qu'en souterrain.
- Rendre gratuite les 30 premières minutes des parkings de surface.
- Rendre gratuite la première heure dans les parkings souterrains.
- Limiter à 2 heures le stationnement en surface.
- Transformer la moitié du Pâtis en zone bleue.
- Payer le parking souterrain à sa sortie.

## VRAI OU FAUX

**O**ffrir 1 h de stationnement gratuite sur la ville de Montargis coûterait 1 million d'euros par an ?

**FAUX !** En effet, le chiffre d'affaires d'Indigo pour le stationnement payant sur voirie a été en 2016 de 329 582 euros. Mr Malet ne sait vraiment pas compter !!! Offrir une heure de parking ne devrait pas tripler le chiffre d'affaires d'Indigo. Pourquoi avancer une telle somme alors que pour moins de la moitié du prix, on pourrait rendre totalement gratuit le stationnement sur toute la voirie et les souterrains ?

**L**e taux de respect a progressé de 57%, tout le monde s'est mis à payer ?

**FAUX !** par rapport à 2017, le nombre de tickets vendus n'a progressé que de 1,32%. En 2017, 47% des automobilistes payaient le stationnements. Au premier trimestre le chiffre a bondi à 74%. Mais le taux d'occupation a chuté de 30% pour atteindre un chiffre de seulement 53% d'occupation. Nous pouvons conclure que la majorité des personnes qui ne payaient pas le parc-mètre ont changé de comportement : très peu se sont mis à payer, beaucoup ne viennent plus stationner dans notre cœur de ville.

**L**es parkings souterrains sont-ils sous-exploités ?

**VRAI !** Le rapport de 2015 d'Indigo confirme pour les 2 parkings « Parc Hôtel de Ville » et « Parc Dorée » 18 859 tickets ont été utilisés sur 480 places, soit moins d'un ticket par semaine par place.

**L**e parking Place de la république va-t-il être construit prochainement ?

**FAUX !** En effet, nos parkings souterrains sont déjà sous exploités, il serait inconscient de construire un troisième parking.

**L**a mairie peut-elle mettre fin à la délégation de la gestion des deux parkings ?

**VRAI !** Le contrat prévoit qu'à tout moment la ville peut mettre fin à la concession des parkings souterrains qui a été conclut avec la société Indigo. Il faudra cependant respecter les clauses de résiliation de ce contrat.

**Q**uand Indigo met un FPS (nouveau PV) c'est lui qui encaisse l'argent

**FAUX ! MAIS DÉFENDS SES INTÉRÊTS.** Suite à la délégation des Forfaits Post Stationnements (FPS), Indigo paye directement le personnel qui vous verbalise, mais dans son intérêt. En effet, son objectif est que vous payez le parc-mètre. Le taux de respect, c'est-à-dire ceux qui préfèrent payer le parc-mètre au lieu d'être verbalisé, a progressé de presque 54% au premier trimestre 2018.

**L**es parkings souterrains rapportent plus que les parkings en Voirie ?

**FAUX !** En 2015, le ticket moyen en voirie était de 0,64€ contre 3,12€ en souterrain, mais le chiffre d'affaires par an par place est de :  
- 363€ / place / an en souterrain  
- 432€ / place / an en voirie

## Les Chiffres

Total 1er trimestre	2017	2018	%
Nb Ticket vendus	118 967	120 903	1,32%
Ticket moyen	0,67 €	0,81 €	20,82%
Recette	80 221,50	98 506,38 €	22,79%
Taux d'occupation	75%	53%	-29,33%
Taux de respect	47%	74%	57,44%
Capacité reconstituée	332 000	325 000	+2%
Occupation reconstituée	252 500	166 000	-31%

Définition des termes du tableau :

Tableau réalisé selon les chiffres communiqués par Indigo

- Fréquentation : c'est le nombre de tickets vendus par la société Indigo sur le mois considéré
- Ticket moyen : c'est le prix moyen du ticket (il est égal aux recettes divisées par le nombre de tickets vendus)
- Recette : c'est le chiffre d'affaires réalisé sur la voirie
- Taux d'occupation : c'est le nombre de places occupées (payées ou non)
- Taux de respect : c'est la proportion de personnes qui ont pris un ticket
- Capacité reconstituée : c'est le nombre potentiel de tickets vendables si le taux de respect et le taux d'occupation étaient à 100%. Les mois d'une année sur l'autre ne sont pas identiques, car on compte les jours où le stationnement est payant. Le fait de comparer les totaux sur le premier trimestre que nous avons reconstitué semble donc plus juste.
- Occupation reconstituée : c'est le nombre de places utilisées (payées ou non)

### ET LE PARKING DE LA GARE ALORS ?

Avec 576 000€ de recettes inscrites sur le budget 2018 (région, département et contrat de plan état-région)

Nous devrions avoir un magnifique parking

# FAUSSES PROMESSES POUR LA MARINA ? un article d'Alphonse PROFFIT



Le 6 novembre 2017, la république du centre évoquait dans un article le fait que le club d'aviron de l'agglomération montargoise proposait de s'intégrer dans le projet de la Marina. Ceci a suscité des réactions positives sur Facebook qui ne se retrouvent pas dans le projet de convention de mandat entre l'Agglo et la ville de Montargis.

[https://www.larep.fr/montargis/sports/sports-nature/2017/11/06/direction-la-marina-pour-l'aviron-club-de-montargis\\_12618070.html](https://www.larep.fr/montargis/sports/sports-nature/2017/11/06/direction-la-marina-pour-l'aviron-club-de-montargis_12618070.html)

VU SUR facebook

## Alphonse PROFFIT :

Je serais curieux de savoir si la majorité actuelle va mettre en place des synergies avec le club d'aviron pour son projet de Marina...

## Frank SUPPLISSON:

Oui Alphonse la Marina est un ambitieux projet de la municipalité, au sein duquel le club d'Aviron aura toute sa place ! Nous espérons avoir ton soutien !

## Aviron Montargis:

De notre côté, chacun l'aura compris, nous sommes prêts à relever le défi : passer de la confidentialité de nos locaux actuels (beaucoup de montargis ignorent l'existence du club d'aviron !) à un club à l'avant scène de la Venise du Gâtinais : c'est pour nous ! Nous œuvrons pour recruter à nouveau un entraîneur, pour faire en sorte que son emploi soit pérenne, qu'un nombre croissant de personnes de tout âge, de tout milieu social, bien-portantes ou malades... puisse bénéficier des bienfaits de notre sport. Nous voulons nous développer, et pouvons être un facteur de développement significatif pour la future marina : des murs et des anneaux ne suffiront pas à ramener de la vie dans ce quartier. Il faut animer, donner envie aux promeneurs de passer par là, de s'y arrêter un instant, d'y échanger, d'y consommer... et d'y revenir ! Nous prendrons prochainement contact avec l'agglomération pour avancer concrètement sur ce beau projet !

## Frank SUPPLISSON:

Oui bien évidemment le club d'aviron est un facteur important d'animation du canal et sera l'un des acteurs du futur port de plaisance. Il sera associé à la préparation du projet.



Club d'aviron de Joinville-le-Pont reconstruit à l'identique en 2007 suite à l'incendie du 24 octobre 2005

## Le point de vue d'Alphonse PROFFIT

Le projet de la Marina est un projet porté par l'Agglomération de 10 millions d'euros :  
- 5 millions financés par le département  
- 5 millions financés par l'agglo et la région

On pourrait s'interroger sur la forme et l'intérêt pour l'agglomération de mandater la ville de Montargis pour réaliser l'ensemble du projet, à sa place.

Mais pour nous, le plus important c'est de constater que dans le projet de convention de mandat entre l'AMÉ et la ville de Montargis, les besoins des usagers actuels du canal semblent avoir été totalement ignorés.

Par exemple, il n'est ni fait mention du club d'aviron (grand utilisateur du canal) ni d'un quelconque développement sportif ou d'autres usagers actuels.

L'aspect du développement économique semble également avoir été oublié.

La Marina est un projet idéal pour soutenir le développement de compétences locales telles que la construction Bois/Paille, lui

aussi générateur d'emplois et de tourisme. Un lieu touristique n'est-il pas plus attrayant avec des infrastructures si elles disposent de particularités architecturales typiques de notre territoire ?

En définitive, intégrer dans le projet de la Marina la construction bois/paille et le club d'aviron peut être une idée pleine de charme et d'avantages pour notre agglomération. Ceci permettrait en plus des objectifs initiaux :  
- d'avoir une activité permanente à la Marina  
- de développer un savoir faire local en construction bois-paille  
- de trouver de nouveaux débouchés pour les agriculteurs qui sont propriétaire d'une partie du terrain par l'intermédiaire de la CAPROGA.  
- de résoudre les problèmes de locaux de l'aviron.

RDV

Dans le cadre de l'enquête publique, le **projet sera présenté** lors d'une **réunion publique a priori** le 6 septembre 2018 au Tivolit

## À QUOI SERVIRA NOTRE ARGENT ?

Qui a été réellement associé à la préparation du projet ?

Qui sera propriétaire ?

Qui fera vivre la Marina demain ? Combien cela coûtera ?



## LA MAISON FEUILLETTE

Conçue en 1920 par l'ingénieur Émile Feuillette, acquise par le Réseau Français de la Construction Paille en 2013, La maison Feuillette s'est muée en la création du Centre National de la Construction Paille (CNCP) et est devenu un projet d'ampleur nationale et européenne.

<http://cncp-feuillette.fr>

69, bis rue des déportés et des internés de la Résistance - 45200 MONTARGIS

La maison Feuillette est le plus ancien bâtiment d'Europe construit en ossature bois et en isolation paille.